

## **Compte rendu Réunion des Parents Ecole de Golf du 11 Septembre 2010**

### **Introduction :**

Pour information je rappelle que le Golf d'Arcachon est un golf associatif, que l'Ecole de Golf est entièrement financée par les membres du golf d'Arcachon, que le Président ainsi que le comité de Direction sont attachés à développer l'enseignement du golf chez les jeunes.

La Mairie d'Arcachon par la convention passée avec le Golf d' Arcachon encourage la formation de jeunes golfeurs.

La Commission Sportive dirige l'Ecole de Golf, elle en donne les orientations, en l'occurrence notre volonté est de développer une Ecole de Golf à vocation sportive, avec comme objectif d'amener comme chaque année le plus grand nombre de jeunes au Championnat de France individuel, et une équipe au Championnat de France par équipe.

L'Ecole de Golf d'Arcachon a signé la Charte de la FFG, donc respecte les règles d'enseignement et d'organisation préconisées par la FFG. Nous participons aux compétitions et rassemblements organisés par le Comité départemental ainsi qu'à toutes les compétitions organisées par la Ligue Aquitaine.

### **Organisation de l'Ecole de Golf :**

Deux enseignants Philippe TESTA, BE2, et Julien GAUTIER, moniteur, assurent l'enseignement, se répartissent les groupes le mercredi et le samedi hormis pour le groupe Elite dont l'enseignement est commun. Ils sont assistés par des bénévoles qui encadrent les plus petits sur le parcours : Marie Laure DUPHIL, Chantal BASEDEN, Bruno LE MOINE et Gérard RIEGERT.

Bernard NICOLAS, responsable bénévole de l'Ecole de Golf s'occupe de l'organisation administrative, de l'encadrement des jeunes lors des déplacements, etc.....

Les groupes se répartissent en fonction des âges, du niveau technique et de l'index des jeunes :

Les « Tiger » : 2 groupes à partir de 6 ans le mercredi matin. 1 heure de cours

Débutants Détection : 2 groupes. 1 heure de cours par semaine

Espoirs : 2 groupes

Elites : 1 groupe. 3 heures de cours par semaine

Loisirs : 1 groupe 1 heure de cours par semaine

### **Règlement de l'Ecole de Golf**

-L'intégration des jeunes au sein de l'Ecole de Golf se fait en fonction de l'âge et de leur niveau technique, à partir de 6 ans et ce jusqu'à 17ans soit cadet deuxième année.

Un jeune de plus de 15 ans n'ayant pas un index de 35 maximum ne pourra pas prétendre à s'inscrire.

- Une tenue correcte est exigée même au practice (polo). Respect des règles et de l'étiquette ainsi que des membres pour ceux qui vont sur le parcours.

-Respect des enseignants et des bénévoles.

-Assiduité aux cours (cahier de présence tenu par les enseignants). Un taux d'absentéisme égal ou supérieur à 50% sans raison valable entraîne l'exclusion de l'Ecole de Golf

-Individualisation et objectif définis pour chaque jeune.

-Les dates de compétitions de l'Ecole de Golf ainsi que celles du Comité départemental et de la Ligue seront affichées avec la liste des jeunes sélectionnés ; ainsi que toutes les informations concernant les activités de l'Ecole de Golf.

-Les jeunes sélectionnés pour intégrer le groupe des élites devront signer la charte de l'Ecole de Golf d'Arcachon.

Que ce soient les enseignants, Philippe TESTA, Julien GAUTIER, Bernard NICOLAS responsable de l'Ecole de Golf ou moi-même, nous restons à votre disposition pour toutes informations ou renseignements complémentaires.

Pour information vous avez à votre disposition le site du Golf d'Arcachon, de la Ligue d'Aquitaine ainsi que celui de la FFG

Bonne rentrée Golfique

Luc METIVIER  
Président de la Commission Sportive